

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept le dix mai à 19h00, le Conseil Municipal de la commune Le Burgaud dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Laurent ZANETTI, maire.

Date de la convocation: le 12 avril 2017

Présents: Olivia BE, Nathalie PALMERO, Didier DUMONT, Gauthier FOUCART Valérie FRANÇOIS-MILHORAT, Julien MAJOREL, Jérôme MEILLIÈRE, Faustina VERGÉ, Laurent ZANETTI

Absents: Nadine AMAT

Absents excusés ayant donné pouvoir:

Elodie DARDENNE à Valérie FRANÇOIS-MILHORAT

Simon POTIÉ à Olivia BE

Sabrina ROUAULT à Gauthier FOUCART

Secrétaire de séance : Didier DUMONT

Début de séance: 19h00

Le Compte rendu du Conseil Municipal du 19 Avril 2017 est adopté à l'unanimité

Ordre du Jour :

1- Indemnités de fonction des élus

Voté à l'unanimité

2- **City Stade :**

Trois devis présentés en commission UPAE (Urbanisme).

Les sociétés candidates sont :

- Groupe KASO, (33 000 €) agence de Saint-Etienne de Tulmont,
- Loisirs Diffusion (50 000 € sans accompagnement), société de Pamiers
- AGORESPACE (34 000 € avec accompagnement) de Compiègne

La proposition préférée en commission a été celle du Groupe KASO pour les raisons suivantes :

- du moindre prix à l'achat et de maintenance,
- de la technicité du produit,
- de l'accompagnement et des services inclus proposés en amont et après l'installation.

Groupe KASO: 32 900 €HT le stade sans la dalle.

35 400 €HT avec la piste sans la dalle.

La dalle n'est pas subventionnée pour un coût approximatif de 30 à 35 000€HT

Vote pour le choix de la société :

Voté à l'unanimité pour la société Groupe KASO pour un devis de 35 400€HT

3- **Ad'Ap mairie**

Deux sociétés consultées au sujet de l'achat d'une plateforme mobile pour l'accès des personnes en situation de handicap.

- Société Cap'Handi (locale): plateforme autonome : 11 848,34€HT

Avec aide de M. BEDOURET pour l'implantation et la mise en place des maçonneries nécessaires à l'installation, qui seront faites en régie.

- Société Sud Accessibilité (Narbonne): plateforme avec assistance d'une 2^{nde} personne : 11 610€HT

Subventionné à hauteur de 20 à 60%.

Voté à l'unanimité pour le choix de la société Cap'Handi pour un coût de 11 848,34€HT

4- Questions diverses

Remplacement à venir d'Isabelle DIET: Demande de Faustina VERGÉ de participer au groupe de travail pour le recrutement de la personne remplaçante.

Société Adéquat : pour un Achat poubelles rondes 36L x 5 pour un total **1002 € HT**
Voté à l'unanimité pour cet achat.

Un isoaloir adapté Handicapé sera aussi acheté par la Mairie : **180,50 € HT**

Convention signée entre la Mairie et le Traiteur : ADM Traiteur 31 GRENADE – Remise de 9% sur la prestation du traiteur pour les habitants de la commune qui louent la salle des fêtes – Convention disponible sur demande au Secrétariat de la Mairie.

Fin de séance: